

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 14 novembre 2014

Service instructeur

N° CP-2014-10-2-2

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

**AIDE AU FONCTIONNEMENT ANNUEL DES OFFICES DE TOURISME
POUR L'ANNEE 2014**

Résumé : Il est proposé d'attribuer 17 subventions de fonctionnement aux offices de tourisme et assimilés haut-rhinois pour un montant total de 112 600 € dont :

- 69 700 € en faveur de 10 offices de tourisme et 1 syndicat d'initiative constitués en association
- 39 700 € en faveur de 5 offices de tourisme constitués en établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC)
- 3 200 € en faveur d'un office de tourisme intercommunal

Les 17 offices de tourisme et syndicat d'initiative haut-rhinois remplissent des missions de tout premier plan dans l'accueil des visiteurs.

Lors de la séance plénière du 17 octobre dernier, une nouvelle politique d'aide au fonctionnement annuel de ces offices a été définie.

Il est rappelé que, au regard de la particularité des offices de tourisme urbains, les données des offices de tourisme de MULHOUSE et COLMAR ne sont pas soumis à la grille et bénéficient d'une subvention spécifique. Ils émargent cependant à l'enveloppe financière globale disponible au titre du fonctionnement annuel des offices de tourisme.

Pour les autres offices de tourisme, il s'agit de fixer les montants d'aide selon le niveau de « touristicité » de leur territoire de compétence et de leur budget.

Suite à l'avis favorable émis par la Commission thématique, et après réception de l'ensemble des demandes de subvention des offices, il vous est proposé d'approuver les grilles de notation et les subventions applicables pour 2014 selon le détail en annexe **(annexe 1)**.

Le montant total de subventions de fonctionnement pour l'année 2014, accordé aux 17 offices de tourisme et syndicat d'initiative, s'élèverait à 112 600 €.

Une liste annexée au présent rapport vous détaille les différentes demandes, ainsi que, le cas échéant, les cofinancements prévisionnels annoncés par nos partenaires collectivités territoriales **(annexe 2)**.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver les grilles de notation applicables aux demandes de subventions de fonctionnement pour 2014, selon l'annexe jointe ;
- d'attribuer des subventions de fonctionnement pour 2014, d'un montant total de 112 600 €, selon la liste jointe, comme suit :
 - 69 700 € en faveur de 10 offices de tourisme et 1 syndicat d'initiative constitués en association
et de prélever les crédits sur le chapitre 65, fonction 94, nature 6574, programme F741 du budget départemental ;
 - 39 700 € en faveur de 5 offices de tourisme constitués en établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC)
et de prélever les crédits sur le chapitre 65, fonction 94, nature 65738, programme F741 du budget départemental.
 - 3 200 € en faveur d'un office de tourisme intercommunal
et de prélever les crédits sur le chapitre 65, fonction 94, nature 65734, programme F741 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'r' written below the vertical line.

Charles BUTTNER

**ORGANISMES DE TOURISME A VOCATION GENERALE
AIDE AU FONCTIONNEMENT ANNUEL DES OFFICES DE TOURISME**

PROGRAMME 2014

**OFFICES DE TOURISME ET SYNDICATS D'INITIATIVE
SOUS STATUT ASSOCIATIF**

N° Opération	Maitre d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
OTV00129	<p>OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES DE COLMAR Subvention de fonctionnement 2014</p> <p>Cofinancement : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE COLMAR : 942 000 € VILLE DE COLMAR : 54 300 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 5 000 €</p>	11 300 €
OTV00121	<p>OFFICE DE TOURISME DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG Subvention de fonctionnement 2014</p> <p>Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG : 472 820€</p>	8 000 €
OTV00120	<p>OFFICE DE TOURISME DE LA VALLEE DE MUNSTER Subvention de fonctionnement 2014</p> <p>Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE MUNSTER : 307 000 €</p>	8 000 €
OTV00123	<p>OFFICE DE TOURISME DE TURCKHEIM ET ENVIRONS Subvention de fonctionnement 2014</p> <p>Cofinancement : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE COLMAR : 44 000 €</p>	3 200 €
OTV00122	<p>OFFICE DE TOURISME DU CANTON DE ROUFFACH Subvention de fonctionnement 2014</p> <p>Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ROUFFACH VIGNOBLES CHATEAUX : 60 677 €</p>	5 100 €
OTV00125	<p>OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE SAINT LOUIS HUNINGUE Subvention de fonctionnement 2014</p> <p>Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TROIS FRONTIERES : 104 000 €</p>	5 100 €

OTV00128	OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES DE MULHOUSE Subvention de fonctionnement 2014 Cofinancement : MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION : 724 000 € COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE FRANCE/RHIN-SUD : 9 500 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 16 000 €	11 300 €
OTV00124	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE DU SUNDGAU Subvention de fonctionnement 2014 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU : 10 000 €	5 100 €
OTV00126	OFFICE DU TOURISME DE LA VALLEE DE SAINT AMARIN Subvention de fonctionnement 2014 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN : 69 300 €	5 100 €
OTV00119	OFFICE DU TOURISME EGUISHHEIM ET ENVIRONS Subvention de fonctionnement 2014 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ROUFFACH VIGNOBLES ET CHATEAUX : 37 352 €	5 100 €
OTV00127	SYNDICAT D'INITIATIVE DU PAYS DE SIERENTZ Subvention de fonctionnement 2014 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ : 2 667 € COMMUNES HAUT-RHINOISES : 1 738 €	2 400 €
	TOTAL ASSOCIATIONS	69 700 €

OFFICES DE TOURISME SOUS STATUT EPIC
(Etablissement public à caractère industriel et commercial)

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
OTV00130	OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE RIBEAUVILLE ET RIQUEWIHR Subvention de fonctionnement 2014 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE : 100 000€	8 000 €
OTV00132	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU PAYS DE BRISACH Subvention de fonctionnement 2014 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH : 237 000 € COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN – FESSENHEIM : 6 800 € COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE FRANCE – RHIN-SUD : 9 500 € OTTMARSHEIM : 2 500 €	5 100 €
OTV00133	OFFICE DE TOURISME DE GUEBWILLER ET DES PAYS DU FLORIVAL Subvention de fonctionnement 2014 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER : 365 000 €	8 000 €
OTV00131	OFFICE DE TOURISME DU VAL D'ARGENT Subvention de fonctionnement 2014 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT : 351 000 € COMMUNES HAUT-RHINOISES : 15 300 €	8 000 €
OTV00136	OFFICE DE TOURISME DE THANN - CERNAY Subvention de fonctionnement 2014 Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN-CERNAY: 361 000 €	10 600 €
	TOTAL EPIC	39 700 €

OFFICES DE TOURISME SOUS STATUT COLLECTIVITE

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
OTV00134	OFFICE DU TOURISME DE MASEVAUX ET DE LA VALLEE DE LA DOLLER COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH Subvention de fonctionnement 2014 Cofinancement : AUCUN	3 200 €

TOTAL GENERAL	112 600 €
----------------------	------------------

**AIDE AU FONCTIONNEMENT ANNUEL DES OFFICES DE TOURISME
GRILLES DE NOTATION APPLICABLES ET SUBVENTIONS PROPOSEES POUR 2014**

Il appartient à la Commission Permanente d'arrêter les grilles de notation applicables pour l'année 2014 et d'attribuer les subventions de fonctionnement aux offices de tourisme et assimilés.

1) Détermination du taux de fonction touristique pour 2014 (TFT) :

Il s'agit du rapport du nombre de lits touristiques marchands sur la population totale du périmètre de compétence de l'office de tourisme.

Les données utilisées sont issues de l'Observatoire Régional du Tourisme en Alsace (ORTA) pour le nombre de lits touristiques (données de janvier 2014) et de l'INSEE (recensement INSEE population municipale 2010).

La moyenne obtenue, pour le calcul de l'aide attribuée en 2014, est de 18,97 %, arrondie à 19 %.

Taux de fonction touristique	Note
inférieur à 6	1
de 6 à 12 %	2
de 13 % à 19 %	3
de 20 % à 40 %	4
supérieur à 41 %	5

2) Utilisation de la donnée budget annuel prévisionnel 2014 de l'Office (budget) :

Cette donnée est communiquée par les offices de tourisme. La donnée prise en compte est celle de l'année pour laquelle la subvention est sollicitée et correspond au budget prévisionnel 2014.

Le budget annuel est affecté d'un coefficient 2.

Afin de lisser la moyenne, la valeur la plus basse est retirée. La moyenne du budget annuel, pour le calcul de l'aide attribuée en 2014, est de 384 596 €, arrondie à 384 600 €.

Budget annuel de l'OT	Note
inférieur à 64 100 €	0
de 64 100 € à 192 300 €	1
de 192 301 € à 256 400 €	2
de 256 401 € à 384 600 €	3
de 384 601 € à 512 800 €	4
supérieur à 512 800 €	5

3) Organisation de l'office de tourisme :

Afin d'encourager le regroupement d'offices, la fusion de deux offices de tourisme (ou plus) donne lieu à une majoration de la note du nouvel office fusionné de 1 point.

Les offices de tourisme de pôle qui dépassent l'échelle intercommunale (fusion de plusieurs offices de tourisme intercommunaux) et se situent au niveau d'un bassin touristique homogène ont leur note majorée de 1 point.

Les offices urbains, pour leur part, ont une subvention spécifique.

4) Notes finales et montants de subventions pour l'année 2014 :

Le calcul de la note obéit à la formule suivante :

Note finale = note TFT + (note budget x 2)
--

Les montants de subventions, pour 2014, dépendent de la note obtenue :

Note finale	Montant de la subvention
inférieure à 3	2 400 €
de 3 à 4	3 200 €
de 5 à 8	5 100 €
supérieur à 8	8 000 €
Office de tourisme urbain	11 300 €

Il est proposé de tenir compte de la fusion des offices de tourisme intercommunaux de THANN et de CERNAY, intervenue au 1er janvier 2014, en accordant une subvention de 10 600 € pour 2014.

5) Subventions proposées pour 2014 :

OFFICES DE TOURISME	Taux de fonction touristique	Budget OT (prévisionnel année 2014)	Note finale	Proposition subvention 2014
EGUISHEIM ET ENVIRONS (association)	55,60	170 332	7	5 100 €
VALLEE DE MUNSTER (association)	45,30	442 000	13	8 000 €
VALLEE DE KAYSERSBERG (association)	38,70	637 320	14	8 000 €
VALLEE DE SAINT AMARIN (association)	28,91	206 644	8	5 100 €
CANTON DE ROUFFACH (association)	15,04	89 923	5	5 100 €
THANN - CERNAY (EPIC) Offices de tourisme fusionnés en 2014 (+ 1 pt)	8,13	431 370	11	10 600 €
TURCKHEIM ET ENVIRONS (association)	7,80	92 476	4	3 200 €
SUNDGAU - SUD ALSACE (association) Office de tourisme de pôle (+ 1 pt)	3,98	346 341	8	5 100 €

OFFICES DE TOURISME	Taux de fonction touristique	Budget OT (prévisionnel année 2014)	Note finale	Proposition subvention 2014
PAYS DE SAINT LOUIS - HUNINGUE (association)	2,47	278 155	7	5 100 €
SI PAYS DE SIERENTZ (association)	1,15	7 235	1	2 400 €
PAYS DE RIBEAUVILLE ET RIQUEWIHR (EPIC)	35,43	721 400	14	8 000 €
VAL D'ARGENT (EPIC)	19,48	737 836	13	8 000 €
PAYS DE BRISACH (EPIC)	5,87	383 800	7	5 100 €
GUEBWILLER ET PAYS DU FLORIVAL (EPIC)	5,83	666 244	11	8 000 €
MASEVAUX ET VALLEE DE LA DOLLER (intercommunal)	10,78	180 500	4	3 200 €
Moyennes (retrait de la valeur « budget » la plus basse)	18,97	384 596	8,47	

MULHOUSE Office de tourisme urbain	11 300 €
COLMAR Office de tourisme urbain	11 300 €
Total proposition aides au fonctionnement pour 2014	112 600 €